

Avec plus de 300 000 cas positifs quotidiens, la stratégie d'isolement évolue.
Les TAGS positifs ne doivent pas être confirmés par RT-PCR.

 Les personnes testées positives à la COVID-19 depuis moins de deux mois ne sont pas considérées comme cas contact

1 Hors milieu scolaire

Personne non vaccinée ou avec schéma vaccinal incomplet

Testé positif à J0:

- **Isolement** : 10 jours à compter du début des symptômes ou du résultat du test (TAG ou RT-PCR).
Levée de l'isolement possible à J7 : pas de symptômes depuis 48 h et test négatif (TAG ou RT-PCR).
Test à J7 positif ou non réalisé, l'isolement reste de 10 jours pleins.
- **Pas de nouveau test à réaliser pour sortir de l'isolement.**

Cas contact :

- **Isolement** : 7 jours à compter du dernier contact avec la personne positive.
- **Sortie de l'isolement en cas de résultat négatif du test (TAG ou RT-PCR).**


Personne vaccinée (schéma vaccinal complet et rappel réalisé dans les exigences du passe sanitaire) Enfant de moins de 12 ans (vacciné ou non) hors milieu scolaire et périscolaire

Testé positif à J0:

- **Isolement** : 7 jours à compter du début des symptômes ou du résultat du test (TAG ou RT-PCR).
Levée de l'isolement possible à J5 : pas de symptômes depuis 48 h et test négatif (TAG).
Test à J5 positif ou non réalisé, l'isolement reste de 7 jours pleins.
- **Pas de nouveau test à réaliser pour sortir de l'isolement.**


Cas contact :

- **Pas d'isolement mais application stricte des gestes barrière : port du masque (en intérieur et en extérieur), limitation des contacts, particulièrement avec les personnes à risque de forme grave, télétravail si possible.**
Réalisation d'un test (TAG ou RT-PCR) immédiat (J0).
- **Surveillance par autotest à J2 et J4 après le test immédiat (pris en charge par l'assurance maladie) sur présentation d'un SMS de l'assurance maladie ou d'une attestation sur l'honneur justifiant être cas contact.**
En cas d'autotest positif : confirmation par TAG ou RT-PCR avec inscription sur SI-DEP suivi de l'isolement pour 7 jours.

 **Dérogation à l'isolement possible pour les personnes dont l'activité est essentielle dans le secteur sanitaire et médico-social si elles sont asymptomatiques ou peu symptomatiques.**

2 En milieu scolaire et périscolaire

Elèves des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées (y compris classes préparatoires et BTS).

 Les élèves testés positifs à la COVID-19 depuis moins de deux mois ne sont pas considérées comme cas contact.

Enfant de moins de 12 ans (vaccinés ou non)
Enfant de plus de 12 ans avec schéma vaccinal complet

Testé positif à J0:

● **Isolement** : 7 jours à compter du début des symptômes ou du résultat du test.

Levée de l'isolement possible à J5 : pas de symptômes depuis 48 h et test négatif (TAG).

Test à J5 positif ou non réalisé, l'isolement reste de 7 jours pleins.

● **Pas de nouveau test à réaliser pour sortir de l'isolement.**

Possibilité de réaliser le test sur prélèvement nasal, si l'enfant ne supporte pas le prélèvement nasopharyngé.

Cas contact (une fois par semaine maximum) :

● **Pas d'isolement**

En l'absence de symptômes, réalisation d'un autotest immédiat (J0) puis surveillance par autotest à J2 et J4 (pris en charge par l'assurance maladie).

Il est possible de réaliser un TAG à J0 et deux autotests à J2 & J4.

Pour le maintien en milieu scolaire et périscolaire : les représentants légaux présentent une unique attestation sur l'honneur de réalisation de l'autotest négatif à J0 et de l'engagement de réalisation de l'autotest à J2 et J4.

Remise des autotests gratuitement en pharmacie, sur présentation d'une attestation fournie par l'école (à partir du 14 janvier).

En cas d'autotest positif, les parents s'engagent à ne pas présenter leur enfant à l'école dans l'attente du résultat d'un TAG ou RT-PCR.

Enfant de plus de 12 ans non vacciné ou avec un schéma vaccinal incomplet

Testé positif à J0:

● **Isolement** : 10 jours à compter du début des symptômes ou du résultat du test (TAG ou RT-PCR).

Levée de l'isolement possible à J7 : pas de symptômes depuis 48 h et test négatif (TAG ou RT-PCR).

Test à J7 positif ou non réalisé, l'isolement reste de 10 jours pleins.

● **Pas de nouveau test à réaliser pour sortir de l'isolement.**

Cas contact :

● **Isolement** : 7 jours à compter du dernier contact avec la personne positive.

● **Sortie de l'isolement en cas de résultat négatif du test (TAG ou RT-PCR).**



Dispensation & facturation des autotests

12/01/2022

Dans certaines conditions, les personnes **identifiées comme cas contact** se voient dispenser **deux ou trois autotests pris en charge par l'assurance maladie**.

Personnes concernées : les personnes dont le schéma vaccinal est complet, dont le rappel est fait dans les conditions de maintien du passe sanitaire, ou les enfants de moins de 12 ans (vaccinés ou non vaccinés).

- **Dispensation de deux autotests** sur présentation du justificatif suivant : **un résultat de test antigénique ou RT-PCR négatif à J0** réalisé à la pharmacie, dans une autre pharmacie ou dans un laboratoire d'analyses.
- **Dispensation de trois autotests** sur présentation du document émis par l'école pour les élèves. Dans ce cas, les élèves ne réalisent le TAG ou RT-PCR mais un autotest immédiat.
- **Facturation des autotests :**

Identification du patient : NIR de l'assuré, choix du bénéficiaire (un dossier par cas contact).

Prescripteur : la pharmacie

Exonération : code exo 3

Code acte : PMR

TVA 0 %

Coefficient de majoration DROM :

Martinique x 1,15

Guadeloupe, St Martin, St Barth x 1,30

Guyane 1,2

La Réunion x 1,2

Mayotte x 1,36

Dispensation de deux autotests réalisés à J2 & J4

Justificatifs : le résultat du test négatif (TAG ou RT-PCR) déclaration sur l'honneur

Produit : Deux autotests 3,5 € x 2
Honoraire 2 €

Saisie d'une ligne	Prix unitaire	Quantité
autotest	9 €	1

Cas particulier des autotests AAZ (écouvillon éponge spécifiques enfants) : 3,80 € x 2

Saisie d'une ligne	Prix unitaire	Quantité
autotest	9,60 €	1

Dispensation de trois autotests (scolaire) réalisés à J0, J2 & J4

Justificatifs : document de l'école identifiant l'élève comme cas contact

Produit : Trois autotests 3,5 € x 3
Honoraire 2 €

Saisie d'une ligne	Prix unitaire	Quantité
autotest	12,50 €	1

Cas particulier des autotests AAZ (écouvillon éponge spécifiques enfants) : 3,80 € x 3

Saisie d'une ligne	Prix unitaire	Quantité
autotest	13,40 €	1

- **Exception** : possibilité de facturer jusqu'au 21 janvier un conditionnement supérieur si vous ne disposez pas d'un conditionnement adapté. Ex : boîte de 5 Facturation : 1x 19,50 €
- **Autorisation de déconditionner** les boîtes d'autotest contenant un tube individuel de tampon d'extraction. Le sachet individuel préparé doit contenir : le dispositif de détection emballé individuellement, tube contenant le tampon et son bouchon, l'écouvillon stérile, le numéro de lot, le nom du test, du fabricant et le mode d'emploi.